



**Secrétariat**

**Angélique COSTERG**

**Affaire suivie par**

Angélique COSTERG

**Téléphone**

04 85 96 10 30

**Mél :**

ce.0731306y@ac-grenoble.fr

**Adresse**

Avenue Paul Chevallier

BP 04

73230 BARBY

Barby, le 12/05/2020

**Objet :** Bourses Lycées Rentrée 2020

Madame, Monsieur,

La campagne pour les demandes de Bourses Lycées est lancée.

Vous trouverez ci-joint une notice d'information, un barème vous permettant de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse pour l'année prochaine et le formulaire si vous y prétendez.

Vous pouvez également y avoir accès par le lien :  https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511

Consciente des difficultés liées à la situation actuelle j'attire votre attention sur l'importance de déposer **un dossier rempli, accompagné des pièces justificatives demandées** le plus rapidement possible et avant le 7 juillet. En effet, cela vous permettra d'avoir connaissance de la décision relative à l'instruction de votre demande avant l'été et communication du montant attribué dès le mois de septembre.

**Attention tout dossier incomplet ne sera pas traité** par la DSDEN de l'Isère.

Le revenu fiscal de référence pris en compte pour l'étude du droit à bourse est dorénavant celui de l'année N-1, soit celui correspondant aux revenus 2019 déclarés en 2020.

Concernant les changements de situation intervenus en 2020, seuls pourront être pris en compte : décès, séparation/divorce, changement de résidence de l'élève concerné par la demande de bourse. Les familles concernées par ces changements devront obligatoirement joindre le justificatif de leur changement de situation à leur demande.

Vous pourrez solliciter l'établissement si vous rencontrez des difficultés pour utiliser ce service auprès du secrétariat de direction ou par mail à ce.0731306y@ac-grenoble.fr

Cordialement

Le secrétariat

Angélique COSTERG